

**SEANCE DU 27 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux et 27 juin, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Louis Joseph BACOT de SEDAN, sous la présidence de Monsieur Boris RAVIGNON, Président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Date de la convocation : 21 juin 2022

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

Commune	Elus délégués			Présent / Absent/Excusés
<b>BELVAL</b>	M.	NORMAND	Michel	Présent
<b>CHARLEVILLE -MÉZIÈRES</b>	M.	DARKAOUI- ALLAOUI	Darkaoui	Excusé
	M.	FOSTIER	Patrick	Présent
	Mme.	GLACET	Odile	Présente
	M.	JOLION	Frédéric	Excusé
	M.	MARECHAL	Guillaume	Excusé
	M.	RAVIGNON	Boris	Présent
<b>FLIZE</b>	M.	BRANZ	Cédric	Présent
<b>GIVONNE</b>	Mme	MAHUT	Raymonde	Présente
<b>HAUDRECY</b>	M.	CLAUDE	Philippe	Présent
<b>ISSANCOURT- RUMEL</b>	M.	DEBAIFFE	Ghislain	Présent
<b>NOUVION-SUR- MEUSE</b>	M.	CLAUDE	Jean-Luc	Présent
<b>NOUZONVILLE</b>	M.	LECOULTRE	Florian	Excusé
<b>NOYERS-PONT- MAUGIS</b>	Mme	DEBREUX	Marie-Pierre	Présente
<b>SECHEVAL</b>	M.	CANOT	Philippe	Présent
<b>SEDAN</b>	M.	BESSADI	Farid	Présent
	Mme	DE MONTGON	Inès	Excusée
	M.	HERBILLON	Didier	Présent
	M.	MARCOT	Franck	Présent
<b>VILLERS- SEMEUSE</b>	M	DUPUY	Jérémy	Présent

Commune	Elus délégués			Présent / Absent/Excusés
VIVIER AU COURT	Mme	NICOLAS-VIOT	Dominique	Présente
VRIGNE-AUX-BOIS	M.	DUTERTRE	Patrick	Excusé

Le Bureau communautaire désigne Mme Dominique NICOLAS-VIOT et M. Philippe CANOT en tant que secrétaires de séance.

Le Bureau communautaire passe ensuite à l'ordre du jour.

#### 1. BC220627-47 Procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 14 mars 2022

Monsieur le Président présente le rapport.

Le Bureau communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 14 mars 2022

#### 2. BC220627-48 Adhésion au Club Utilisateur Sedit Marianne (CUSMA)

Monsieur Michel NORMAND, 7<sup>ème</sup> vice-président, présente le rapport.

Le Bureau communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion d'Ardenne Métropole à l'Association Club Utilisateur Sedit Marianne (CUSMA) ;
- **APPROUVE** le versement d'une cotisation annuelle dans le cadre des crédits ouverts au budget
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué aux finances en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

#### 3. BC220627-49 Adhésion au Club des managers de centre-ville

Monsieur Patrick FOSTIER, 2<sup>ème</sup> vice-président, présente le rapport.

Le Bureau communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion au club des managers de centre-ville pour un montant de 50 euros par an.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge du développement économique, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

#### 4. BC220627-50 Lancement du marché d'entretien et réparation des véhicules de la Direction du Cycle de l'Eau et de l'Environnement.

Madame Odile GLACET, 14<sup>ème</sup> vice-présidente, présente le rapport.

Le Bureau communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le lancement du marché d'Entretien et réparation des Véhicules de la Direction du Cycle de l'Eau et de l'Environnement.

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à la Commande Publique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**5. BC220627-51 Avenant n°1 au lot n° 1 du marché de nettoyage de locaux administratifs (20S12A)**

Madame Odile GLACET, 14ème vice-présidente, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de l'avenant du marché n°20S12A, lot n°1 passé avec la société LUSTRAL, sise 19 rue Camille Didier ZI de Mohon à Charleville-Mézières dont le siège social est basé à Reims.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à la Commande Publique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**6. BC220627-52 Avenants de prolongation du marché 18F065A – Fourniture et livraison de produits d'entretien**

Madame Odile GLACET, 14ème vice-présidente, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes des avenants des lots 1 et 3 du marché 18F065A.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à la commande publique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**7. BC220627-53 Avenant N° 6 du Lot N° 1 du marché de mise à disposition, transport et vidage de Bennes de déchetteries et de Bennes dites supplémentaires (Marché 17S29A). – Prolongation d'un an et mise à jour des tarifs applicables durant cette période**

Madame Odile GLACET, 14ème vice-présidente, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de l'avenant N° 6 du marché n°S17029A – lot n°1 : Mise à disposition, transport et vidage de bennes de déchetteries et de bennes dites « supplémentaires ».
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à la commande publique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**8. BC220627-54 Avenant n°1 du marché de fourniture de bacs Ordures Ménagères et de Tris pour la collecte des déchets (marché 21F023A) : modification de la révision des prix.**

Madame Odile GLACET, 14ème vice-présidente, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de l'avenant N° 1 du marché de fourniture de bacs Ordures Ménagères et de Tris pour la collecte des déchets.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à la commande publique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en oeuvre de la présente délibération.

**9. BC220627-55 Avenant n°4 du marché de prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés (N° 17S04A) : Arrêt collecte hippomobile.**

Madame Odile GLACET, 14ème vice-présidente, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de l'avenant N° 4 du marché prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés (N° 17S04A) ; arrêtant la prestation hippomobile au 30 juin 2022 et versant une indemnité à URBASER de 6 240 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à la commande publique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en oeuvre de la présente délibération

**10. BC220627-56 Protocole transactionnel – arrêt de la collecte hippomobile**

Madame Odile GLACET, 14ème vice-présidente, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes du protocole transactionnel
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente en charge de la commande publique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en oeuvre de la présente délibération

**11. BC220627-57 Adhésion à la centrale d'achat RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers)**

Monsieur Michel NORMAND, 7ème vice-président, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion d'Ardenne Métropole au GIP RESAH ;
- **APPROUVE** le versement d'une cotisation annuelle dans le cadre des crédits ouverts au budget ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué aux finances en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en oeuvre de la présente délibération.

## 12. BC220627-58 Zone d'activités économiques de Donchery – cession de parcelles

Monsieur Patrick FOSTIER, 2ème vice-président, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la cession d'une surface d'environ 24 000 m<sup>2</sup> (à confirmer après bornage) à prélever au sein de la parcelle ZC263 sur la zone d'activités de Donchery, selon le plan ci-dessus, au prix de 11,37€ HT/m<sup>2</sup> hors frais de notaire, à l'entreprise VYNEX ou toute société la représentant et désignée par elle, pour y réaliser son projet d'extension,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président en charge du développement économique à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

## 13. BC220627-59 Zone d'activités de la Louvière – Cession à l'entreprise SA SOGEFIMUR

Monsieur Patrick FOSTIER, 2ème vice-président, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la cession des parcelles W774 et 780 (lot 2 – 1 756 m<sup>2</sup>) et des parcelles W775, 776 et 781 (lot 3 – 2 500 m<sup>2</sup>) sises sur la zone d'activités de la Louvière à Villers Semeuse, au prix de 50€ HT/m<sup>2</sup> hors frais de notaire et de bornage, à la SA SOGEFIMUR, sise à Paris (75009), 29 Boulevard Haussmann, en vue de la réalisation du projet porté par l'entreprise 4B Médical Service, modifiant ainsi la délibération n°CC200225-61,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président en charge du développement économique à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

## 14. BC220627-60 Intervention financière au bénéfice des entreprises - Attribution des aides individuelles Ardenne Métropole

Monsieur Patrick FOSTIER, 2ème vice-président, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** sur l'attribution des aides individuelles listées ci-dessus dans le cadre des aides aux commerces de centres villes et de centres bourgs (17 dossiers pour un montant global de 110 371 €), des aides communautaires à l'investissement des PME (2 dossiers pour un montant global de 87 763 €) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge du développement économique à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment les actes portant attribution des aides.

## 15. BC220627-61 Protocole transactionnel entre Ardenne Métropole et la Compagnie De Transport De Charleville-Mézières (CTCM)

Monsieur Jérémy DUPUY, 5ème vice-président, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le protocole transactionnel entre Ardenne Métropole et la Compagnie de Transport de Charleville-Mézières (CTCM) relatif au traitement des conséquences financières de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur la contribution financière forfaitaire des exercices 2020 et 2021 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué aux Mobilités en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**16. BC220627-62 Bilan de la mise en place du forfait jour pour les membres du CODIR et projet d'élargissement du dispositif à l'ensemble des agents de catégorie A**

Monsieur Michel NORMAND, 7ème vice-président, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le bilan de la mise en place du forfait jour pour les membres du CODIR ainsi que sur le projet d'élargissement du dispositif à l'ensemble des agents de catégorie A.

**17. BC220627-63 Mise à disposition partielle d'un adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, auprès d'Ardenne Métropole**

Monsieur Michel NORMAND, 7ème vice-président, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** sur la mise à disposition partielle de Madame Lisa MARONNIER, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, auprès d'Ardenne Métropole.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué aux ressources humaines et aux finances en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**18. BC220627-64 Cotation des postes d'Ardenne Métropole**

Monsieur Michel NORMAND, 7ème vice-président, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de cotation des postes d'Ardenne Métropole.

**19. BC220627-65 Modification du règlement du travail de la Direction des Sports**

Monsieur Michel NORMAND, 7ème vice-président, présente le rapport.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du règlement du travail de la Direction des Sports.